

Fiche de candidature

2nde Métiers de la sécurité

PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Établissement scolaire 2025 – 2026 :RNE :
 Courriel :@ Commune établissement :
 Nom de l'élève :Prénom : Date de naissance :
 Classe de l'élève : ☐ 3^{ème} générale ☐ 3^{ème} prépa-métiers ☐ Autres 3^{ème} : Précisez ☐Autres : Précisez.....
 Courriel du responsable :@
 Téléphone de l'élève : Téléphone du responsable :
 Courriel de l'élève :@..... Commune de résidence :
 Boursier : OUI ☐ NON ☐
 LV1 : LV2 :

L'élève a-t-il effectué un mini stage : OUI ☐ NON ☐

L'élève a-t-il visité l'établissement demandé (Journée portes ouvertes...) OUI ☐ NON ☐

AVIS		NOM – Signature :
Psychologue de l'Education Nationale		
Conseiller Principal d'Education		
Professeur d'EPS		

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL	NOM – Signature :
Niveau scolaire - Qualités relationnelles - Esprit de synthèse - Facultés d'adaptation - comportement	

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE	
	Date – Signature :

Si le candidat passe les tests de sélection dans plusieurs établissements, il doit indiquer par ordre de préférence (de 1 à 3) les lycées dans lesquels il souhaiterait être affecté

ORDRE DE PREFERENCE (1,2,...)

LYCEE COSTEBELLE HYERES	
LYCEE HUTINEL CANNES	
LYCEE LES PALMIERS NICE	

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (uniquement des copies)

- ☐ **Une lettre de motivation manuscrite** du candidat - (lettre personnelle, aucune utilisation de l'IA ne sera tolérée) ;
- ☐ **Les bulletins scolaires** de l'année **2024-2025** et les bulletins scolaires **2025-2026** en votre possession ;
- ☐ **Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)** – (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>);
- ☐ Une validation de l'aptitude médicale (**certificat médical**) par un médecin (scolaire ou généraliste) selon les critères mentionnés dans le document intitulé « certificat médical » ;
- ☐ **Pièces facultatives** permettant d'étayer le dossier (ex : PSC1, rapport de stage, lettre de recommandation, attestation d'engagement de jeune sapeur-pompier volontaire et toutes attestations émanant de responsables sportifs ou associatifs ou de lieux de stage, SNU, cadet de la défense...).

Le dossier de candidature complet (cette fiche + l'ensemble des pièces ci-dessus) est à transmettre par l'établissement d'origine avant le mardi 28 avril 2026 (délai de rigueur) par courriel ou par voie postale ou à l'aide du lien fourni en fonction de l'établissement choisi :

Le dossier de candidature dûment renseigné est à renvoyer à l'établissement sollicité

MODALITES DE TRANSMISSION DU DOSSIER

LYCEE COSTEBELLE - HYERES	150 Bd Félix Descroix, 83400 Hyères
LYCEE HUTINEL - CANNES	https://appli.region-academique-paca.fr/enquetes/index.php/427636?lang=fr
LYCEE LES PALMIERS - NICE	https://edurl.fr/CandidatureBACPROMS2026

Les dossiers incomplets ou retournés hors délais ne sont pas pris en considération.

En apposant votre signature, vous certifiez l'exactitude de tous les éléments fournis dans ce dossier :

Fait à..... , le

Signature du candidat :

Signature du (des) responsable(s) :

Note d'informations aux collégiens souhaitant préparer un Baccalauréat Professionnel « Métiers de la Sécurité »

Le collégien souhaitant préparer un **Bac Professionnel « Métiers de la sécurité »** doit avoir connaissance qu'à l'issue de l'obtention du diplôme, il devra remplir certaines conditions et aptitudes pour **accéder ou exercer dans les différents métiers du secteur de la prévention sécurité publique ou privée**.

1/ Les conditions d'accès aux métiers de la sécurité privée (exemple : agent de sécurité privé)

- ➔ Être titulaire d'une **carte professionnelle** délivrée par le CNAPS (établissement sous la tutelle du ministère de l'Intérieur). Pour l'obtenir, vous devrez justifier de l'obtention d'un **diplôme** en lien avec la sécurité (CAP « agent de sécurité » ou Baccalauréat Professionnel « Métiers de la Sécurité » pour ceux de l'éducation nationale accessibles après la 3^{ème}).
- ➔ Pour toute entrée en formation, une autorisation préalable délivrée par le CNAPS est demandée. L'examen de votre demande inclut une **enquête administrative** durant laquelle sont consultés les fichiers TAJ, FPR et B2, ainsi qu'une connaissance de la langue française suffisante pour l'exercice d'une activité privée de sécurité et une attestation de domicile. Pour les étrangers hors union européenne, lors de la demande, ils devront également justifier d'un titre de séjour d'au moins 5 ans sur le territoire français (depuis la loi de sécurité globale du 27 mai 2021 - art. 23).

<http://www.cnaps.interieur.gouv.fr/Vos-demarches/Vous-etes-un-particulier/Exercer-le-metier-d-agent-de-securite-privee/Exercer-le-metier-d-agent-de-securite-privee>

2/ Les conditions d'accès vers les métiers de la sécurité civile et militaire (pompiers)

- ➔ **Voie de concours** pour un SDIS⁽¹⁾, **épreuves de sélection** pour la BSPP⁽²⁾ et la BMPM⁽³⁾
- ➔ **Conditions particulières** selon le corps de métier visé : d'âge, de diplôme, de situation administrative...
- ➔ **Aptitudes médicales différentes** suivant le corps de métier visé : vision, vaccinations...
- ➔ **Epreuves sportives**

⁽¹⁾ <https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier-professionnel-spp>

⁽²⁾ <https://www.pompiersparis.fr/fr/recrutement>

⁽³⁾ <http://www.marinspompiersdemarseille.com/recrutement>

3/ Les conditions d'accès vers les métiers de la sécurité dans les institutions publiques

INSTITUTIONS	POLICE	GENDARMERIE	ARMEE	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
Accès	Dossier ou concours	Dossier ou concours	Entretien et tests	Concours
Conditions particulières	Age, diplôme, situation administrative, nationalité			
Expertise médicale	x			
Epreuves sportives	x			
Maîtrise des écrits	x			
Aptitude	Bonne condition physique	Bonne condition physique	Aptitude militaire	Ecoute, observation, sang-froid
Bonne moralité	x	x	x	x
Site internet pour connaître les conditions et aptitudes	www.devenirpolicier.fr	www.lagendarmeriecrute.fr	https://www.sengager.fr	http://www.metiers.justice.gouv.fr

⇒ **Se renseigner sur les contenus des formations CAP et BAC professionnel de la filière prévention sécurité :**

<https://www.onisep.fr/Ressources/univers-formation/Formations/Lycees/cap-agent-de-securite> <https://www.onisep.fr/Ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bac-pro-metiers-de-la-securite>